

Lettre d'information semestrielle « Regards sur le Risque »

Destinée à toutes personnes concernées par les risques industriels, la lettre comprend des articles pédagogiques et des rubriques périodiques dont une rubrique consacrée à rendre compte des missions des CLIC

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Risques technologiques

Régions

- Rhône-Alpes

Organisme

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise (SPIRAL)

Compétence : Instances collégiales d'information, de concertation et d'action en matière de prévention des pollutions et des risques, dans la région Rhône-Alpes

- DREAL Rhône-Alpes – Secrétariat du SPIRAL – 69509 LYON Cedex 06
- 04 26 28 60 00
- secretariat.spiral@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques dans la région grenobloise (SPPPY)

Compétence : Instances collégiales d'information, de concertation et d'action en matière de prévention des pollutions et des risques, dans la région Rhône-Alpes

- DREAL Rhône-Alpes - Unité territoriale de l'Isère - secrétariat du SPPPY - 44 av. Marcelin Berthelot - 38030 GRENOBLE Cedex
- 04 76 69 34 14
- secretariat.spppy@developpement-durable.gouv.fr

Référent du projet

BERNE Gérard

- g.berne@developpement-durable.gouv.fr

Auteur de la fiche

BERNE Gérard

Partenaires et moyens

Technique(s) :

Aide d'un prestataire (MOA) pour la réalisation de la lettre d'information et l'animation du comité éditorial

Humain(s) :

2 « rédacteurs en chef » à temps partiel

Financier(s) :

- › Co-financement Etat (ligne budgétaire : BOP 181 - financement des actions des SPPPI)
- › Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel (APORA)
- › Et pour les premiers numéros : communauté urbaine de Lyon.

A noter que le co-financement Etat/collectivités territoriales/industriels est le mode habituel du financement des actions des SPPPI

En bref

objectif(s) :

Fournir une information complète et régulière, sous la forme d'une lettre semestrielle, sur la prévention des risques industriels majeurs en Rhône-Alpes

Cible(s) : tous les membres des Comités Locaux d'Information et de Concertation (**CLIC**) de Rhône-Alpes, les **communes** impactées par les établissements Seveso seuil haut, les **personnels** travaillant dans ces **établissements**, les **lycées** de la région Rhône-Alpes, les membres du **SPIRAL** et du **SPPPY**.

Echéancier(s) :

Parution semestrielle depuis octobre 2005

- › 2004 : l'étude de perception de la campagne d'information sur les risques industriels majeurs menée en 2003 sur les départements du Rhône et de l'Isère, a mis en relief la nécessité d'une information plus complète et plus régulière sur le sujet
- › Un Groupe de Travail issu des 2 SPPPI a été constitué en 2004/2005 et a débouché sur un comité éditorial, toujours en place, qui réalise avec l'aide d'un prestataire cette lettre semestrielle

1er numéro : octobre 2005

Description de l'action

Suite à l'enquête de perception de la campagne d'information sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes (réalisée en 2004), il a été mis en relief la nécessité d'une information plus complète et plus régulière sur le sujet à destination des cibles précitées. La décision de réaliser une lettre d'information semestrielle a été prise par les 2 instances collégiales d'information et de concertation de Rhône-Alpes : le SPIRAL et le SPPPY (ex. CIRIMI). Un comité éditorial a été créé, regroupant des représentants des différents collèges constituant les 2 structures. Un prestataire extérieur aide à la réalisation de la lettre.

Cette lettre est finalement coproduite par les membres du comité éditorial, garantissant ainsi une information partagée. Elle est tirée à 12 000 exemplaires et est disponible sur le site web du SPIRAL.

La participation d'élus, d'associations et d'APORA constitue un élément facilitateur à la réalisation de cette action d'information. Force est de constater que les initiatives de ce type sont plutôt rares. De plus, non seulement APORA participe à la conception de cette lettre semestrielle, à son financement, mais permet aussi de faire évoluer les industriels sur la nécessité de communiquer de manière collégiale sur la prévention des risques industriels majeurs. L'engagement, presque personnel, de certains d'entre eux a grandement facilité cette prise de conscience collective via cette association d'industrielle.

Description de la méthodologie

L'animation du comité rédactionnel est assuré par le prestataire en liaison étroite avec les secrétaires du SPIRAL et du SPPPY. Une première enquête de satisfaction a été faite en 2007 et a permis d'améliorer la lettre semestrielle.

La lettre traite systématiquement, et de façon très pédagogique, d'un sujet différent sur la prévention des risques majeurs. L'article pédagogique est introduit par un éditorial signé d'une personnalité qualifiée pour en parler. Une interview et un point de vue d'acteurs locaux apportent leur propre vision sur le sujet choisi. Des informations sur la vie des CLIC, sur les actualités régionales concernant la prévention des risques, et un agenda des événements importants, viennent compléter cette lettre.

Aperçu de l'organisation de la publication : le comité éditorial choisit le sujet de la prochaine lettre, et co-écrit, sur la base d'un premier projet fourni par le prestataire, les différents articles sous la houlette des secrétaires des 2 SPPPI faisant fonction de "rédacteurs en chef".

Cette revue est distribuée gratuitement. D'autres structures peuvent en être destinataires sur demande.

Une enquête de satisfaction a été réalisée fin 2008 afin de savoir si la lettre apportait satisfaction à ses lecteurs. Compte tenu des bons résultats de cette étude, aucune modification majeure n'a été réalisée sur le format de la lettre.

Recommandations

Le fait que le contenu de la lettre semestrielle soit co-produit par les membres représentant les différents collèges facilite la reconnaissance de cet outil d'information et lui permet de perdurer depuis déjà sept années.

La réussite de cette action repose sur une mobilisation forte et partagée des parties prenantes à savoir les associations de protection de l'environnement, l'APORA ainsi que les élus.

Bibliographie

Enquête de perception des risques technologiques (2004)

Mots clés

- lettre (1)
- information (5)
- Sensibilisation (34)
- industriel (3)
- Seveso (3)

Site WEB

- www.clic-rhonealpes.com
- <http://www.lyon-spiral.org/>